École publique novembre 08

Les constituants du groupe nominal GRAMMAIRE: Le groupe nominal

Le groupe nominal a deux constituants obligatoires : le déterminant et le nom. Il peut avoir divers constituants facultatifs destinés à l'enrichir

1- Constituants :

a) Les constituants obligatoires du G.N. (on ne peut pas les supprimer) sont <u>le déterminant</u> et <u>le nom.</u>
 Ex : « <u>Cette route conduit à un village.</u> »

déterminant nom déterminant nom

- b) Les constituants facultatifs du G.N. (on peut les supprimer) sont :
 - l'adjectif qualificatif: (Voir « les classes de mots »)
 ex: « Le chemin tortueux. »
 - le <u>complément du nom</u> : (Voir « le complément du nom ») ex : « Le chemin de terre. »
 - la <u>proposition subordonnée relative</u> : (Voir « la proposition subordonnée relative »)
 ex : « Le chemin qui monte. »

2- Remplacement du G.N.:

On peut remplacer le G.N. tout entier par :

- un pronom ex : « Ma soeur préfère ce livre. » → « Elle préfère celui-ci. »
- un **nom propre** ex : « <u>La jeune fille</u> joue avec <u>le garçon</u>. » → « <u>Françoise</u> joue avec <u>Victor</u>. »

3- Prolongements (CM2):

Le G.N. peut occuper plusieurs **fonctions** dans une phrase (voir les leçons qui s'y rapportent) :

- suiet
- complément du verbe (COD...)
- attribut du sujet
- complément du nom

Les constituants du groupe nominal GRAMMAIRE: Le groupe nominal

Le groupe nominal a deux constituants obligatoires : le déterminant et le nom. Il peut avoir divers constituants facultatifs destinés à l'enrichir.

1- Constituants :

c) Les **constituants obligatoires** du G.N. (on ne peut pas les supprimer) sont <u>le déterminant</u> et <u>le nom.</u>

Ex: « Cette route conduit à un village »

Ex: « <u>Cette</u> <u>route</u> conduit à <u>un</u> <u>village</u>. déterminant nom déterminant nom

- d) Les **constituants facultatifs** du G.N. (on peut les supprimer) sont :
 - I'<u>adjectif qualificatif</u>: (Voir « les classes de mots »)
 ex: « Le chemin tortueux. »
 - le <u>complément du nom</u> : (Voir « le complément du nom ») ex : « Le chemin de terre. »
 - la <u>proposition subordonnée relative</u> : (Voir « la proposition subordonnée relative »)
 ex : « Le chemin qui monte. »

2- Remplacement du G.N.:

On peut remplacer le G.N. tout entier par :

- un **pronom** ex : « <u>Ma soeur</u> préfère <u>ce livre</u>. » → « <u>Elle</u> préfère <u>celui-ci</u>. »
- un **nom propre** ex : « <u>La jeune fille</u> joue avec <u>le garçon</u>. » → « <u>Françoise</u> joue avec <u>Victor</u>. »

3- Prolongements (CM2):

Le G.N. peut occuper plusieurs **fonctions** dans une phrase (voir les leçons qui s'y rapportent) :

- suiet
- complément du verbe (COD...)
- attribut du sujet
- complément du nom